

HAUT PARLEUR 50W

89,32€ HT



Fiche technique

PUISSANCE SONORE	50W
HOMOLOGATION UTAC	17/01296
HOMOLOGATION R10	E11 10R-05 9616 Ext.00
DIMENSIONS	107 x 130 x 94mm
FIXATION	E querre de fixation fournie

HAUT PARLEUR 50W

Puissance 50 Watts

Homologation UTAC: 17/01296

Homologation R10: E11

10R-05 9616 Ext.00

Ce Haut-Parleur de 50 Watts est le produit idéal pour une signalisation sonore réussie. Très utilisé par les Forces de l'ordre ainsi que les services de secours tels que les Sapeurs-Pompiers, ce Haut-parleur disposant d'une puissance sonore de 50 Watts permet d'alerter les autres usagers environnant de la présence de professionnels et de véhicules d'intérêts généraux prioritaires.

Présentation du Haut-parleur 50W.

Ce Haut-Parleur de 50 Watts permettant une signalisation sonore longue portée est utilisé par les professionnels afin d'alerter la présence de véhicules prioritaire durant une intervention d'urgence ou une mission prioritaire. Avec sa puissance sonore de 50 Watts, ce Haut-Parleur répond aux attentes de L'UTAC et est homologué 17/01296 et respecte l'homologation R10 E11 10R – 05 9616 Ext.00.

Caractéristiques du Haut-Parleur 50W.

Ce haut-parleur, utilisé par les Forces de l'ordre ainsi que les Sapeurs-Pompiers a de nombreuses caractéristiques qui lui sont propres :

- Il dispose d'une puissance de 50 W ;
- Il a pour n° d'homologation UTAC : 17/01296 ;
- Répond à l'homologation R10 : E11 10R-05 9616 Ext.00 ;
- A pour dimensions 107 x 130 x 94 mm ;

Ce haut-parleur a la possibilité de s'implanter dans la calandre ou à l'extérieur du véhicule et est vendu avec une équerre de fixation fournie pour une meilleure stabilité de ce produit sur le véhicule prioritaire. Ce Haut-Parleur s'adapte parfaitement avec la sirène étanche Bi-tension 12V – 24 V, à savoir qu'il est nécessaire d'utiliser 2 haut-parleurs pour une utilisation de 24V.

Avantages du Haut-Parleur 50W.

Le Haut-Parleur que nous vous proposons dispose de divers avantages le rendant indispensable pour une signalisation sonore de véhicules prioritaires réussie. Son premier avantage est sa puissance sonore de 50 Watts le rendant audible sur de longue portée permettant ainsi une signalisation de présence de véhicules prioritaires sur les voies routière vis-à-vis des autres usagers. De plus, il se fixe facilement où vous le souhaitez grâce à son équerre de fixation et ses vis adaptées fournies et répond aux certifications et homologations automobiles UTAC 17/01296.

Découvrez notre gamme de signalisation pour véhicules tels que des gyrophares, des rampes de balisage, des feux de pénétration ou encore des triangles de toit en cliquant juste ici.

